

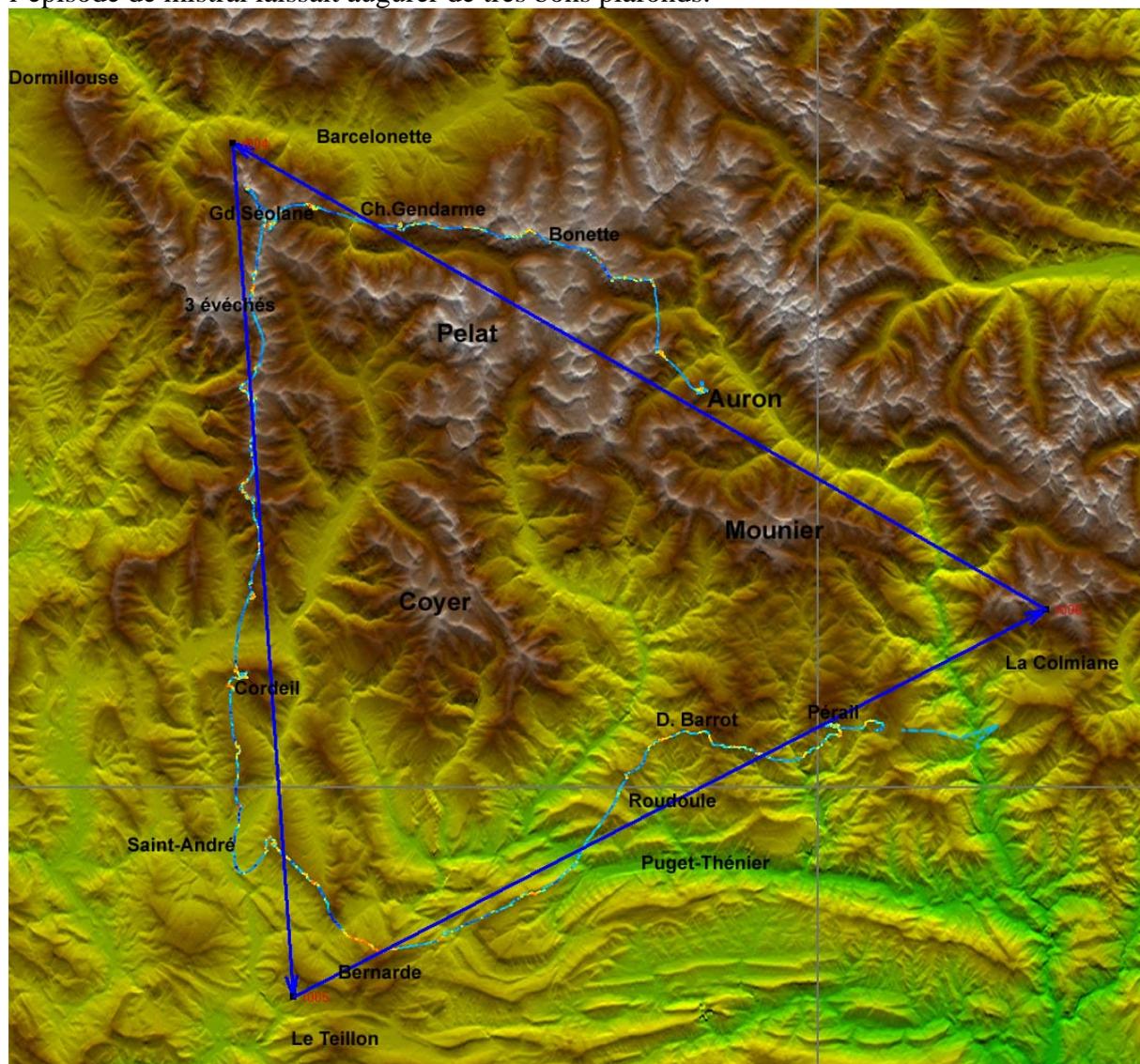
## Triangle à venir

Mardi 16 août ; vol de 122 km et 7h55

Cette fois-ci, pas de suspens inutile, je n'ai pas bouclé le circuit. La partie de vol a quand même était très belle et aura au moins permis de « débroussailler » certains passages.

La veille, j'avais tracé une variante de triangle à 175 km (en bleu sur la carte) qui devait permettre de tirer au mieux partie de cette trêve du nord-ouest et des journées relativement courtes de la mi-août. Les prévisions météo étaient : vent à 3000m de tendance nord-nord-ouest 20km/h et tendance ouest faible mais généralisée en basse couche, condamnant un départ de Bleyne.

Dans le détail, je savais grâce aux cartes de vent des modèles suisses et italiens que l'ouest des basses couches ne rentrerait pas à Auron et qu'au niveau du col de la Bonette, le vent d'altitude serait très faible en nord-nord-est pour avoir été légèrement dévié par le Queyras. Pour la descente dans le sud, je devais toucher du nord plus sensible à partir de Séolane puis dans les couches intermédiaires, du nord-ouest à courbure cyclonique se transformant en ouest puis sud-ouest au fur et à mesure du parcours. Configuration idéale donc, avec fin du vol poussée dans les brises sud puis sud-est de la Tinée. De plus, la masse d'air très sèche suivant l'épisode de mistral laissait augurer de très bons plafonds.



*Mon projet de triangle de la veille et ce qui en a finalement été fait.*

Pour réussir ce circuit, l'idée était de décoller tôt grâce au bon rendement thermique de la Bercha puis de remonter la Tinée jusqu'à la bonnette en s'appuyant sur les hautes faces sud-est de l'Alpet et de Saint-Dalmas, alors que le nord faible est encore absent sous les 3000m. Cheminer ensuite aux crêtes sur les 10km qui mènent au Chapeau De Gendarme ou au Pain De Sucre. Atteindre la Grande Séolane avant que les faces ouest se réveillent. Si le nord n'est pas encore bien rentré, remonter sur la Petite Séolane avant de se laisser descendre à fond la caisse plein sud poussé par le vent le long de la chaîne. Toujours poussé par le nord-ouest, sauter les vallées de Thorame et de Saint-André et essayer de trouver un bon axe pour rejoindre le Crémon. A partir de la Bernarde où le vent est plutôt tourné à l'ouest, faire un gaz maxi et se laisser glisser jusqu'aux appuis brises des Gorges de la Roudoule. Continuer en appui brise jusqu'à la Tête de Pérail, si possible faire des plaf pour être plus confortable et traverser la Tinée en visant l'appui au dessus du village de Rimplas. Faire une balise au mont Giraud ou Pépoin selon ce qu'il reste de brises et se finir dans une très longue finesse poussé par la généreuse brise de la Tinée et en s'appuyant sur les grandes faces sud-ouest.

Ce que j'ignorais et qui a finalement sérieusement entravé mon bouclage, c'était la couche d'inversion vers 2500m qui m'a bloqué sur Auron pendant plus d'une heure, alors que la convection était bonne en dessous et m'avais permis un décollage à 10h30. J'ignorais aussi que les brises et la convection s'éteindraient après 18h. J'ignorais enfin que les piles de mon vario me lâcheraient au bout de deux heures, me laissant seul enrouler les thermiques à l'aveugle le temps de l'accoutumance.

Malgré ça, avec 200m d'altitude de plus sur la tête du Pérail, j'aurais pu basculer sur la Tinée et rejoindre Auron en appuis dans les brises. Ce vol est donc la confirmation pour moi du potentiel extraordinaire du décollage de la Bercha pour réaliser des circuits. Les 4 seuls vols que j'y ai fait (hors 2 vols en bi), ont une distance moyenne de 130km, 2 ont été bouclés et tous ont été réalisés dans des journées assez moyennes et plutôt stables.



*Le décollage sud-est de la Bercha. Véritable fabrique à Thermique du matin. Encore une fois bien seul et malgré moi sur ce magnifique endroit.*

Coté réglementation, l'article 11 du parc du Mercantour prévoit une dérogation de survol à 300m sol dans la zone du col de la Bonette et dans la zone des gorges de la Tinée.

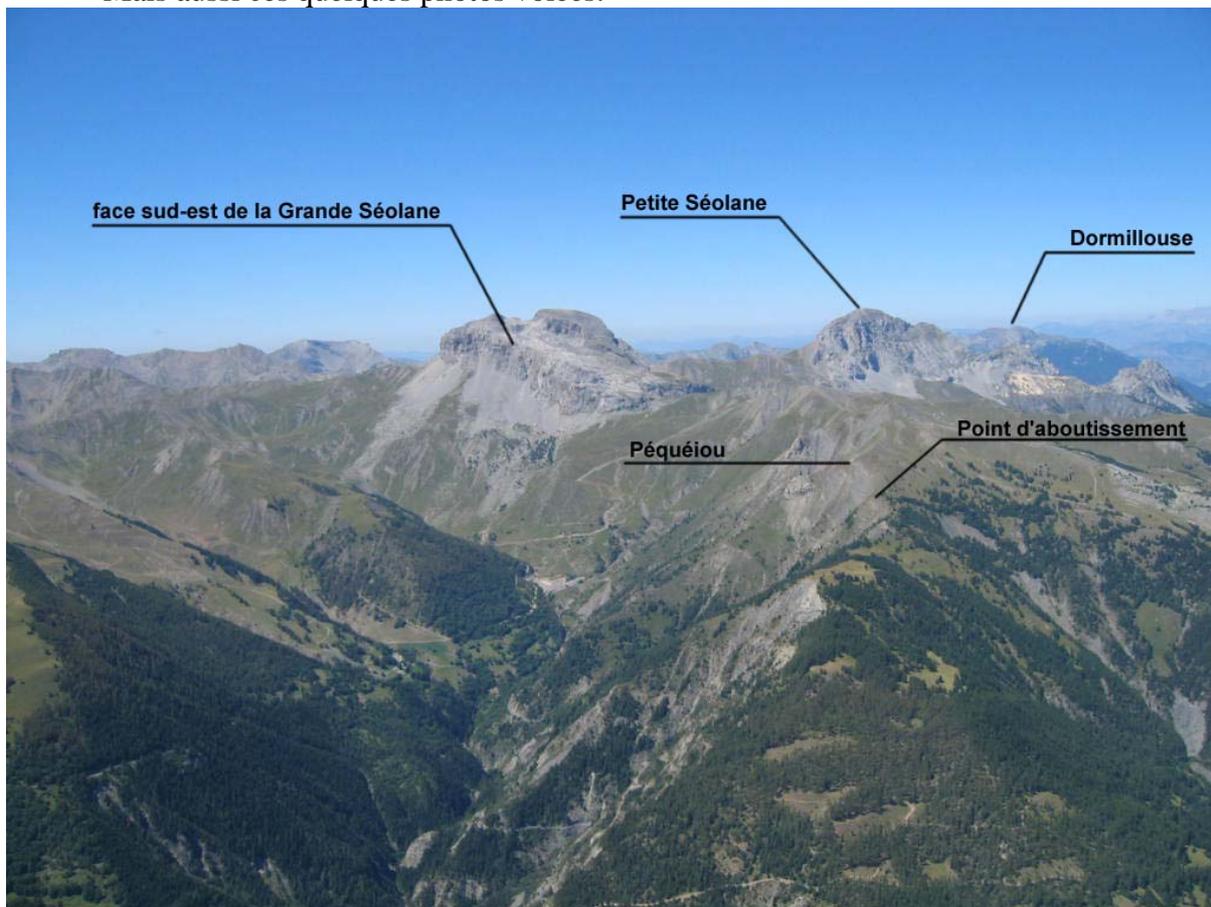
**11. SURVOL** ( art. 41 du décret et arrêté 92-01 ; contravention de 5ème classe) *Pour la tranquillité des animaux sauvages (et des randonneurs), il est interdit de survoler le parc national à moins de 1000 m au-dessus du sol, quel que soit le moyen utilisé (avion, planeur, deltaplane, parapente, montgolfière,...) ou d'effectuer des parachutages ou largages aériens..., sauf en cas d'avarie accidentelle et d'opération de secours ainsi que pour la gendarmerie, la protection civile et l'armée. A titre expérimental, peuvent cependant être survolés à plus de 300 m au-dessus du sol le segment Jausiers-St Dalmas le Sauvage au-dessus du col de La Bonette (alt. 2715 m), l'axe Est-Ouest au-dessus du col de Turini et, en cas de conditions météorologiques difficiles, les gorges de Valabre au-dessus de la route départementale 2205.*

Ça permet un survol du col de Bonette jusqu'à 2800m d'altitude mini en se décalant sur le col de la Moutière, le tout avec des pompes très généreuses sur les reliefs au dessus de Saint-Dalmas, juste avant de traverser la zone. Pour le retour, les conditions météorologiques dans les gorges de Valabre (Tinée) méritent pour nous l'adjectif « difficiles » du règlement avec des très fortes brises dans une gorge profonde étroite, boisée et très hautement électrifiée.

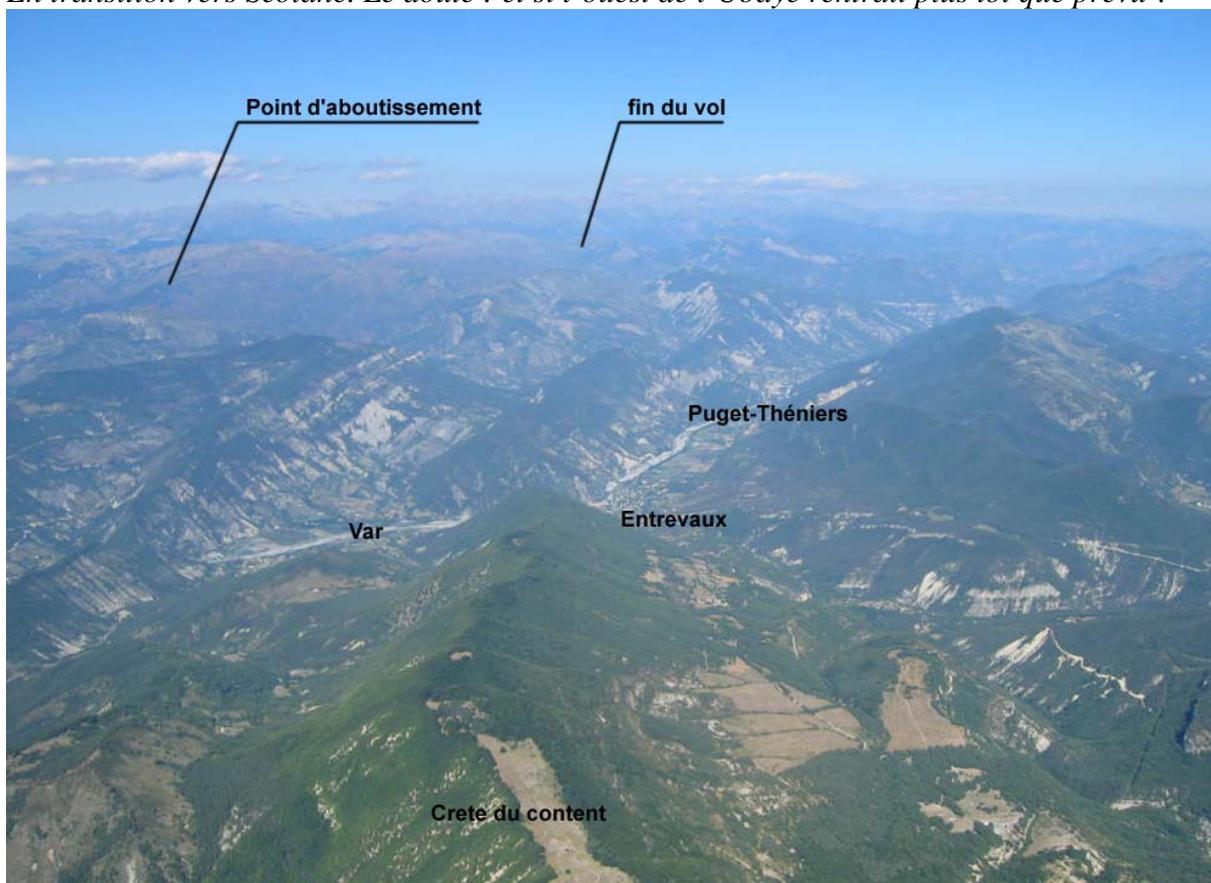
Dans le désordre, ce qu'il me reste aujourd'hui de ce triangle avorté :

- Bip bip beup bp. Ma détresse au moment où le vario s'arrête dans le thermique de la Séolane. Le sentiment d'une obscurité soudaine et du regard qui s'habitue peu à peu.
- Le chant à tue-tête d'un morceau de ce vieux générique de série ringarde de l'agence tous risques «... *la dernière chance au dernier moment* », pour détendre l'atmosphère de suspens qui pesait sur certaines transitions. Les martinets s'en rappellent.
- Les wings au ras d'un troupeau impassible sur les pentes herbeuses de la Tête du Pérail, alors que seule une dernière couche d'air chaud d'à peine 15 à 30m d'épaisseur pouvait encore me hisser.
- L'avancée funambulesque sur les crête acérées du Chevalier entre un matelas d'air chaud coté sud et un dynamique de vent coté nord.
- Le renoncement, avant qu'il soit trop tard, de la tentative de passage sur le Crémon par Saint-Julien du verdon.
- La joie profonde d'avoir l'altitude suffisante pour survoler la table d'orientation bondée du col de la Bonette dont j'imaginai l'ambiance et toutes ces jumelles braquées sur moi. Celle d'échanger un regard avec un couple de randonneurs débusqués au détour d'une falaises lors de mon cheminement au ras des pentes sud du Chapeau De Gendarme. Celle aussi de voir la tête des grimpeurs de la Grande Séolane, me voyant débouler verticalement à quelques mètres d'eux, propulsé par un thermique puissant puis devenir tout petit 400m plus haut. Celle enfin, de l'accueil chaleureux du jardinier des hauteurs de Pierlas qui, après avoir poussé un cri de stupeur en me voyant poser devant lui, m'a offert un verre et m'a remonté au col d'Ilonse pour que je puisse décoller vers la Tinée avant la nuit.
- Le décollage du soir en étalant sur la route en compagnie des gars pagnolesques du village d'Ilonse s'affairant autours de moi.
- Le sentiment de tanguer encore, allongé sur le dos dans le noir de la chambre d'hôtel d'Auron.
- Une réflexion sur la folie d'un pareil décors. On pourrait croire qu'il a été dressé pendant la nuit, pour que le soleil nous fasse ensuite voler. Et si le décors changeait chaque matin ?

- Mais aussi ces quelques photos volées.



*En transition vers Séolane. Le doute : et si l'ouest de l'Ubaye rentrait plus tôt que prévu ?*



*A la verticale du Content, vue vers l'est pendant ma longue glissade de presque 20km vers les gorges de la Roudoule.*

**Le jardinier des hauteurs de hauteur de Pierlas**

Après un petit verre, il m'a remonté  
au col pour redécoller à 20h.



*- Vous êtes dans l'enclos du bélier. Heureusement pour vous qu'il n'est pas là aujourd'hui !*